

BULLETIN D'INSCRIPTION via une institution

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au
Secrétariat des activités de vacances

ATTENTION

Merci de remplir un seul document par enfant

Informations enfant & prise en charge

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le:/...../.....

Sexe: F M

Nom de la personne en charge de l'enfant:

Adresse légale de l'enfant:

CP: Ville:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant:

GSM de la personne en charge de l'enfant :

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation:

Activité(s) choisie(s) :

1. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

2. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

3. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

4. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

Pour les plaines : voir au verso →

Remarques importantes

Comment s'inscrire ?

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription (pour le **vendredi 1er mars** pour les plaines du Printemps)
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu une confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations pratiques et utiles

Paielement

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous introduisez une demande d'inscription et que vous ne souhaitez plus maintenir celle-ci, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances avant la date du

- vendredi **15 février 2019** pour les stages et séjours de **Carnaval**

- vendredi **15 mars 2019** pour les plaines du **Printemps**

- vendredi **22 mars 2019** pour les stages et séjours du **Printemps**

et ce quel que soit le statut de votre demande : que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été validée.

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances après la date susmentionnée (et avant le premier jour d'activités) induit des frais administratifs à hauteur de 20% du montant total de l'inscription*.

A partir du premier jour d'activités, aucune annulation n'est acceptée (le montant total des frais d'inscription reste donc dû)*.

*sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

Date:/...../.....

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances*

BULLETIN D'INSCRIPTION INSTITUTIONS PLAINES DE VACANCES

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunesseabruelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 1er mars 2019 !

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Né(e) le :/...../.....

1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

Du lundi 8 avril au vendredi 12 avril 2019

Du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2019

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

Plaine Neder I: enfants de **3 à 6 ans**

* En **plaine** Ecole maternelle de Heembeek - Rue François Vekemans, 38 à 1120 Bruxelles

En **centre d'accueil** Harenheidschool - Rue de Verdun, 381 à 1130 Bruxelles

Plaine Neder II: enfants de **6 à 12 ans**

* En **plaine** Ecole primaire de Heembeek - Rue des Trois Pertuis, 4 à 1120 Bruxelles

En **centre d'accueil** Harenheidschool - Rue de Verdun, 381 à 1130 Bruxelles

Plaine Tivoli: enfants de **3 à 6 ans**

* En **plaine** Ecole fondamentale Tivoli - Rue Claessens, 59 à 1020 Bruxelles

En **centre d'accueil** Ecole fondamentale de l'Héliport - Rue Simons, 12 à 1000 Bruxelles

Plaine Reine Astrid: enfants de **6 à 12 ans**

* En **plaine** Ecole primaire Reine Astrid - Avenue Mutsaard, 71 à 1020 Bruxelles

En **centre d'accueil** Ecole fondamentale de l'Héliport - Rue Simons, 12 à 1000 Bruxelles

En **centre d'accueil** Ecole fondamentale Tivoli - Rue Claessens, 59 à 1020 Bruxelles

Plaine Jardin aux Fleurs: enfants de **3 à 6 ans**

* En **plaine** Ecole maternelle du Jardin aux Fleurs - Rue des Six-Jetons, 60 à 1000 Bruxelles

En **centre d'accueil** Ecole primaire Adolphe Max - Rue Charles Quint, 29 à 1000 Bruxelles

Plaine Six-Jetons: enfants de **6 à 12 ans**

* En **plaine** Ecole primaire des Six-Jetons - Rue des Six-Jetons, 55 à 1000 Bruxelles

En **centre d'accueil** Ecole primaire Adolphe Max - Rue Charles Quint, 29 à 1000 Bruxelles

* **Plaines :** Accueil directement sur le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h45

Le soir : de 16h30 à 18h00

Centres d'accueil Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances*